

## Refaire, reconstruire, reconquérir.

2009 doit être l'année de l'enseignant, répète M. Darcos ; nous préférierions qu'elle soit l'année de l'école ! Car le combat est désormais celui de la proposition et de la reconquête, en reposant les valeurs fondamentales d'un ministère de l'éducation nationale au service de notre société. Mais comment mener ce combat ? **Il faut être Solidaires** : plus le combat est catégoriel, moins il est efficace ; dans l'éducation nationale, les réformes concernent tous les secteurs (TOS, lycée professionnel, lycée général, premier degré...) et sont trop souvent appréhendées, analysées de façon séparée. La suppression de deux heures d'enseignement à l'école et la suppression d'une année de cursus pour un bac professionnel relèvent bien de la même logique, de la même volonté de faire des économies sur le service public. Et les propositions gouvernementales actuelles de valoriser ou augmenter seulement certains personnels par le biais de l'incitation aux heures supplémentaires ou par des primes vont dans le même sens : diviser les salariés et les pousser à chercher des solutions individuelles. **Il faut être Unitaires** : les mois de mai

et juin, mais aussi les luttes des dernières années ont montré de façon claire et cruelle que l'émiettement syndical est un désastre et plus encore que la voie du syndicalisme dit « réformiste » est une impasse, parce qu'il espère sauver quelques miettes dans cette casse systématique des protections sociales par un « dialogue » avec le gouvernement. Ce dialogue est illusoire et totalement inadapté face au projet de ce gouvernement. On ne peut pas négocier avec les fossoyeurs de l'éducation nationale ! De toute façon, la négociation doit se penser dans un rapport de force et

celui-ci est à construire avant tout. **Il faut être Démocratiques**, évidemment, et les pratiques syndicales doivent en être l'expression, par la consultation et la discussion en assemblées générales, par la rotation des mandats, par le refus d'une « professionnalisation » des délégués des travailleurs. Il est insupportable que les luttes soient confisquées et étouffées par les appareils syndicaux. La lutte appartient à celles et ceux qui la font !

**Solidaires Unitaires Démocratiques**, c'est un projet syndical pour faire vivre nos idées de progrès social et d'une école émancipatrice.

## Contre la résignation, il faut reconstruire, reconquérir... rêver !

## SOMMAIRE

### • 1<sup>er</sup> DEGRÉ :

-> **Vers la fin des IUFM**

### • 2<sup>nd</sup> DEGRÉ :

-> **Refuser les heures supplémentaires imposées mode d'emploi...**

### • INFO GÉNÉRALES :

-> **Quand l'argent public va au soutien scolaire privé...**

-> **Comme une envie de pavés sur la plage...**

-> **Appel contre Edvige**

### • INFO SUD :



**P R E S S E**

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

Directeur de la publication :

Gildas Thomas.

Bimestriel, abonnement : 8€.

Journal réalisé par les adhérents de

Sud Education, imprimé et plié par eux.

ISSN : 1293-9862-CPPAP : 0310 S 05305

Site : [sudeducation50.free.fr/](http://sudeducation50.free.fr/)

# Infos générales

## Quand l'argent public va au soutien scolaire privé...

Dans le cadre du plan Borloo, le soutien scolaire privé a été rattaché à la catégorie des « services à la personne » et, de ce fait, son développement est encouragé par des réductions fiscales. L'aide publique actuellement accordée au soutien scolaire privé représenterait ainsi « 240 millions d'euros annuels, soit presque deux fois et demi le budget du soutien scolaire public et presque le quart de celui des ZEP. »

L'affaire mérite donc qu'on y regarde de plus près :

Actuellement, le soutien scolaire en France est structuré en deux pôles :

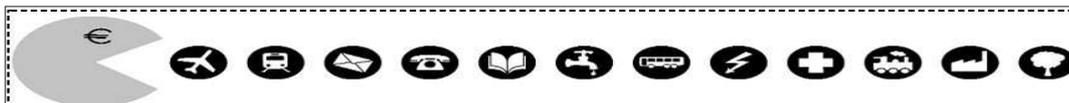
- les dispositifs publics d'accompagnement à la scolarité, gratuits pour les familles et qui font appel aux acteurs associatifs. Il s'agit principalement de l'aide aux devoirs.
- une offre privée de soutien scolaire payant, ils s'agit traditionnellement de profs particuliers mais cette offre est de plus en plus gagnée par des entreprises privées (Acadomia...) qui connaissent un développement florissant.

Tout un lot de mesures ont été mises en place pour « stimuler la demande » d'une part et « encourager l'offre formelle » de services d'autre part : réduction ou exonération des charges patronales, réductions fiscales de 50% sur les salaires versés, abaissement à 5,5% du taux de TVA, simplification des démarches avec le chèque emploi service (CESU). En plus de ces aides directes, le plan Borloo a mis en place le principe du « CESU préfinancé » : toute entreprise peut distribuer des CESU à prix réduit à ses salariés (même principe que les chèques repas ou chèques vacances), en contrepartie elle bénéficie d'exonérations très attractives... Une bonne façon d'avoir l'air d'augmenter le pouvoir d'achat des salariés sans passer par des hausses de salaires (60% moins cher pour l'entreprise). D'après le rapport du Conseil Emploi Revenu Cohésion Sociale (CERC), il apparaît que ce dispositif profite largement :

- aux familles qui disposent des revenus les plus élevés,
- aux entreprises de soutien scolaire,
- à toutes les entreprises qui préfinancent des CESU.

En résumé, il est clair que le plan Borloo engraisse les entreprises prestataires de services dont on voit les campagnes de pub s'afficher partout, qu'il a une incidence sur la généralisation des emplois précaires, morcelés et les emplois de complément de salaires et qu'il contribue à accroître les inégalités en donnant l'avantage aux élèves déjà favorisés dans la compétition scolaire.

C'est un pur scandale : une fois encore, après avoir servi d'alibi à l'annualisation du temps de travail des enseignants (les deux heures hebdo), la difficulté scolaire et les insuffisances du système éducatif sont utilisées pour mettre en place des dispositifs allant toujours plus loin dans la mise en place d'un véritable « marché de la connaissance ».



### INDICATEURS & CHIFFRES

- Augmentation de la rémunération des patrons du CAC40 en 2007 : +40%
- Salaire médian des patrons du CAC 40 : 6 175 000 € ( AFP 11-02-2008 )
- Dividendes distribuées en 2007 : 91 milliards €
- Paquet fiscal : 15 milliards €
- Augmentation du traitement des fonctionnaires pour 2007 : +0,8%
- Augmentation du SMIC en 2007 : 2,05%
- Economie réalisée avec le retrait des 11 200 postes de l'éducation : entre 400 et 500 millions € d'économie.



# Page spéciale "rentrée"

## Vers la fin des IUFM

« Masterisation » et « compagnonnage » sont les mots-clefs de la réforme qui se profile dans le champ du recrutement des enseignants.

L'annonce du président a tout pour convaincre : élévation du niveau de formation des enseignants (de bac + 3, on passe à bac +5) et revalorisation du début de carrière...

Un beau tour de passe-passe en fait puisque ces deux années universitaires viennent tout simplement remplacer l'année de préparation au concours (PE1 ou PLC1) et l'année de formation professionnelle rémunérée (PE2 ou PLC2). La formation professionnelle en elle-même ne se fera qu'après le master et sous forme de « compagnonnage ».

Très clairement c'est la fin des IUFM qui se dessine, ces « temples du pédagogisme » très peu dans l'air du temps. On peut trouver beaucoup à redire à propos des IUFM (rongés par l'obsession de l'évaluation... ) mais le système de l'alternance théorie-pratique semble un élément précieux pour construire une formation initiale de qualité.

Il est à craindre, que bien loin de créer une formation avec une forte professionnalisation, on n'oppose le savoir de "haut niveau" à la pédagogie réduite à des trucs de maîtres d'autrefois. Il y a derrière cette orientation, comme on a pu le dire au moment de la parution des nouveaux programmes, l'idée qu'enseigner se résumerait à « transmettre » des connaissances. On retrouve cette bonne vieille conception de l'élève comme un verre vide qu'il suffirait de remplir... notons au passage que c'est tout à fait en contradiction avec les compétences du métier d'enseignant définies par le HCE (Haut conseil de l'Education).

### Refuser les heures supplémentaires imposées mode d'emploi...

Pour les enseignants des collèges et lycées l'administration peut imposer de faire des heures supplémentaires, mais...

Le décret du 25 mai 1950 ouvrait la possibilité d'imposer 2 HS sur l'année en plus du maximum de service, sauf empêchement pour raison de santé (article 3) justifié par un certificat médical. Le décret Allègre n°99-824 du 17 septembre 1999 (JO du 16.10.99) réduit à 1 heure ce nombre d'HSA imposable.

En outre, la circulaire n°76-218 du 1.07.76 recommandait de ne pas imposer ces HS aux mères de familles avec enfants en bas âge; aux pères veufs ou divorcés, avec enfants en bas âge; aux candidats aux Concours de la fonction publique. S'y ajoutent maintenant les stagiaires en situation.

Donc, si vous remplissez l'une des ces 5 conditions et si vous ne voulez pas d'HS, on ne doit pas vous les imposer... Enfin les HSE doivent rester ponctuelles et ne peuvent en aucun cas être imposées à l'année.



### La guerre des classes :

« Tout va très bien pour les riches dans ce pays, nous n'avons jamais été aussi prospères. C'est une guerre de classes, et c'est ma classe qui est en train de gagner » Warren Buffett.

Warren Buffett est en 2008 l'homme le plus riche du monde.

**Oyez, braves gens ! C'est aux Etats-Unis.**

# Comme une envie de pavés sur la plage...

Les meilleurs compétiteurs français de l'été ne sont ni les cyclistes du tour de France ni les sportifs des jeux olympiques de Pékin. C'est sans conteste le gouvernement chapeauté par son président, qui remporte la médaille d'or des crasses sociales estivales. Certes dopés au Medef, mais aucun contrôle anti-capital n'est effectif.

Ce Medef sait d'ailleurs leur rappeler la voie à suivre : faire échouer les négociations sur la pénibilité du travail, pourtant prévues dans la loi Fillon de 2003 sur les retraites. Et la CFDT se retourne dans sa tombe.

La maître-Medef regarde alors ses élèves : « Nicolas, François, Xavier et les autres, à vos cahiers de vacances. »

## Exercice 1

Que faites-vous, cet été, pour dynamiser, euh, pardon, dynamiser les dinosaures archaïques que sont les hérétiques entreprises publiques ? Je transforme La Poste en société anonyme, j'ouvre ainsi son capital et sauve la libre entreprise ; je fusionne GDF et Suez et sauve le patriotisme ?

- Pour cet été, seulement les deux propositions précédentes, Maître. Mais je vous promets d'avoir la peau des entreprises publiques pour votre descente de lit.

## Exercice 2

Vous avez fait croire que les caisses de l'état étaient vides mais les nôtres ne sont pas assez pleines malgré les intérêts de la dette. Que décidez-vous cet été pour y remédier ?

Supprimer 30 000 postes de fonctionnaire dont 13 500 dans l'éducation nationale en 2009 ?

Ne toucher ni au paquet fiscal ni aux niches fiscales et en créer même une nouvelle ?

Modifier les règles d'attribution des bourses aux étudiants ?

Faire financer le prochain budget de la sécurité sociale par les mutuelles et donc par les malades ?

- Pour cet été, seulement les quatre propositions précédentes, Maître. Mais je vous promets d'avoir la peau de la sécu et de la fonction publique pour votre descente de lit.

## Exercice 3

Malgré tous les allègements de charges sociales et le dynamitage des 35 heures par les heures supplémentaires, les salariés nous coûtent encore trop cher et ne sont pas assez dévoués. Que décidez-vous cet été pour y remédier ?

J'adopte une loi pour fixer le temps de travail entreprise par entreprise ? Je fais passer de 218 à 235 le nombre de forfaits-jour pour les cadres ? Je fais passer une loi sur les « droits et devoirs des demandeurs d'emploi » infantilissante, culpabilisante et inscrivant l' « offre valable d'emploi » ? Je fais

tout pour que les sans-papiers restent dans l'anonymat ou soient expulsés ?

Pour cet été, seulement les quatre propositions précédentes, Maître. Mais je vous promets d'avoir la peau du droit du travail pour votre descente de lit.

## Exercice 4

Que comptez-vous alors faire cet été pour endormir les masses et juguler les rebellions socialo-communistes afin que nous profitons de notre dur labeur tranquillement ?

Je muselle les mass-médias à coup de people attitude, de glorification du sport et de pression sur les services publics audiovisuels afin qu'ils taisent, par exemple, le nombre de voitures brûlées lors des festivités du 14 juillet ? Je fiche, grâce à EDVIGE, tous les acteurs sociaux à partir de 13 ans et leurs relations ? Je donne des sucettes aux grosses organisations syndicales en leur faisant croire qu'ils pourront cogérer avec vous et avec nous ? J'utilise le traditionnel bouc émissaire qu'est l'étranger en le renvoyant en charter ? J'instaure le service minimum dans les écoles ? Je sape les programmes de l'école élémentaire afin de fabriquer de gentils élèves, futurs gentils salariés ?

- Pour cet été, seulement les six propositions précédentes, Maître. Mais je vous promets d'avoir la peau de la liberté individuelle pour votre descente de lit.

*Maître-Medef a alors attribué la note maximale à tous ses élèves du gouvernement car ils ont tous coché les dernières propositions. Une mention spéciale a été attribuée à l'élève Nicolas pour cette conclusion, non demandée par le maître :*

*« Désormais, quand il y a une grève en France, personne ne s'en aperçoit. »*

**Chiche, on lui montre ? Alors, si cet été certains d'entre vous ont foulé la plage, il va falloir, dès cette rentrée, tous ensemble, battre le pavé.**

# Appel contre Edvige

Sans débat public préalable, le gouvernement, par un décret publié au Journal officiel du 1er juillet 2008, a considérablement accru les capacités de fichage de nos concitoyens. Ce fichage sera assuré, à l'avenir, par la Direction centrale de la sécurité publique (fusion des Renseignements Généraux et de la DST).

A cette fin, un nouveau fichier policier sera mis en place sous le nom d'**Edvige** (Exploitation documentaire et valorisation de l'information générale). **Il recensera**, de manière systématique et généralisée, **toute personne « ayant sollicité, exercé ou exerçant un mandat politique, syndical ou économique ou qui joue un rôle institutionnel, économique, social ou religieux significatif »**. Sans exception, toutes les personnes engagées dans la vie de la cité sont donc visées.

En outre, ce fichage vise à permettre la collecte de renseignements identitaires **sur les « suspects »** (personne mais également groupe) **simplement considérés, par la police, comme susceptibles**, à l'avenir et de manière totalement hypothétique, **de porter atteinte à « l'ordre public »**.

Il permettra de compiler toutes les notes de renseignements telles que : état civil, photographie mais aussi fréquentations, comportement, déplacements, appartenance ethnique, vie sexuelle, opinions politiques, philosophiques, religieuses, appartenances syndicales et associatives...

La police sera autorisée à consulter ce fichier en cas d'enquêtes administratives pour l'accès à certains emplois.

**Les mineurs ne seront pas épargnés** puisque fait sans précédent dans notre République et particulièrement choquant, **leur fichage sera autorisé dès l'âge de 13 ans** et cela sans qu'aucune infraction n'ait été commise et sur la seule base de leur dangerosité présumée.

Cette initiative gouvernementale, porteuse à l'évidence de nombreuses dérives, s'inscrit résolument dans le cadre de la mise en place d'une **politique sécuritaire ouvertement revendiquée**.

Le gouvernement est passé outre aux réserves émises par la Commission Nationale Informatique et Libertés concernant ce fichier qui, dès sa parution, a suscité les plus vives réprobations de multiples organisations associatives, syndicales et politiques.

C'est pourquoi les organisations et les personnes signataires de cet appel :

- **exigent le retrait du décret** autorisant la mise en place du fichier Edvige qui institue un niveau de surveillance des citoyens totalement disproportionné et incompatible avec une conception digne de ce nom de l'état de droit ;
- sollicitent le soutien et la signature de tous nos concitoyens et de toutes les organisations attachées aux libertés publiques, au respect de la vie privée et des droits de l'enfant ;
- s'engagent à se constituer, dès le mois de septembre 2008, sous forme de **Collectif** afin de prendre toute initiative utile visant à obtenir des pouvoirs publics qu'ils renoncent à la mise en place du fichier Edvige.

Pour signer la pétition : [contact@nonaedvige.ras.eu.org](mailto:contact@nonaedvige.ras.eu.org).



## Permanences

### Judi et vendredi :

9h00 - 12h00 / 14h00 - 16h45

**A l'IUFM de St-Lô** : le deuxième jeudi de chaque mois, le matin à la cafétéria.



**Tel :** 02 33 04 46 12 ou

**Tel P :** 06 70 72 31 08

**Adresse :** Maison des syndicats,  
54 rue de la Bucaille 50100 Cherbourg

**Courriel :**  
education.sud.manche@wanadoo.fr

## Permanence RESF, Sans-papiers :

Vendredi de 10 h à 12 h.

Le mardi à 17 h au local de la FSU.

## Site web de Sud Education Manche :

<http://sudeducation50.free.fr>

Toutes les informations :

l'actualité, les textes, les journaux...

Sans oublier le site internet de la fédération Sud Education :

[www.sudeducation.org](http://www.sudeducation.org)



ADHESION À SUD ÉDUCATION

(comprend l'abonnement au journal de SUD Education Manche)

**NOM :** .....

**Prénom**

.....

**Adresse personnelle :**

.....

**Code postal :** .....

**Commune :** .....

**Tél :** .....

**Courriel :** .....

**Corps :** .....

**Discipline :** .....

**Etablissement** ( école, collège, lycée, université...)

.....

**Adresse :**

.....

**Code postal :** .....

**Commune :** .....

**Montant de la cotisation annuelle 2008-09 :**

.....

### Payé en 1 fois / 2 fois / 3 fois

Dans ce cas, joindre plusieurs chèques, ils seront encaissés le 30 septembre, le 30 octobre et le 30 novembre.

*Merci aux dessinateurs Charb, Faujour, Honoré...*

## - - - Adhérez à Sud Education ! - - -

66% de votre cotisation est déductible de vos impôts !

| Salaire Moyen | Cotisation annuelle | Salaire Moyen | Cotisation annuelle | Salaire Moyen | Cotisation annuelle |
|---------------|---------------------|---------------|---------------------|---------------|---------------------|
| < 600         | 5                   | 1700          | 140                 | 2640          | 311                 |
| De 600 à 900  | 15                  | 1780          | 151                 | 2720          | 329                 |
| 980           | 45                  | 1860          | 164                 | 2800          | 347                 |
| 1060          | 53                  | 1940          | 176                 | 2880          | 365                 |
| 1140          | 62                  | 2020          | 190                 | 2960          | 385                 |
| 1220          | 70                  | 2100          | 204                 | 3040          | 405                 |
| 1300          | 78                  | 2260          | 218                 | 3120          | 425                 |
| 1380          | 87                  | 2340          | 233                 | 3200          | 445                 |
| 1460          | 96                  | 2420          | 248                 | 3280          | 465                 |
| 1540          | 106                 | 2500          | 264                 | 3440          | 510                 |
| 1620          | 117                 | 2580          | 280                 | 3520          | 532                 |

Chèques à l'ordre de Sud Éducation Manche,  
adressés à

Sud Education Manche  
54 rue de la bucaille  
50100 Cherbourg